

Handicap International réclame une action rapide suite à la déclaration du Conseil de Sécurité sur l'accès à l'aide humanitaire en Syrie

Lyon, le 3 octobre 2013. Handicap International et une coalition d'organisations internationales¹ saluent la déclaration unanime du Conseil de Sécurité des Nations Unies de la nuit dernière, appelant toutes les parties au conflit syrien à faciliter un accès humanitaire sûr et sans entrave aux civils dans l'ensemble du pays.

Des millions de Syriens vivent en état de siège, piégés dans des enclaves les privant de nourriture, d'eau, de soins médicaux et de protection contre les violences. La moitié des personnes affectées sont des enfants qui sont particulièrement menacés par la faim et les maladies, en particulier à l'approche de l'hiver. Les blessés risquent de développer des handicaps permanents et doivent obtenir un accès immédiat et sans entrave aux soins et à l'aide qui leur fait défaut.

Tous les jours, les équipes de Handicap International s'efforcent de répondre aux immenses besoins des personnes blessées, des personnes handicapées et des personnes âgées, en Syrie comme dans les pays frontaliers. L'aide humanitaire doit être dispensée le plus efficacement possible, y compris par-delà les frontières internationales de la Syrie et par-delà les lignes de conflit à l'intérieur du pays, comme le souligne la Déclaration du Conseil de Sécurité. Les actions humanitaires basées dans la capitale Damas ne couvrent qu'une partie des besoins. Pour les personnes qui demeurent isolées et enclavées dans différentes zones de Syrie, les interventions transfrontalières sont souvent le seul moyen d'avoir accès à l'aide.

« Cette déclaration lève toute ambiguïté concernant la légalité des activités transfrontalières, argument qui a empêché jusqu'à présent l'intensification nécessaire de l'aide humanitaire aux civils syriens », souligne Nathalie Herlemont de Handicap International.

Il est temps que le Conseil de Sécurité des Nations Unies fasse preuve de fermeté en s'assurant que ses mots seront immédiatement traduits par des actes. Le peuple syrien souffre depuis beaucoup trop longtemps, attendant non seulement une aide conséquente, mais aussi l'expression coordonnée de l'indignation internationale quant aux souffrances qu'il a endurées. Le succès de cette déclaration se mesurera uniquement par des améliorations tangibles pour la population civile syrienne et ceux qui cherchent refuge dans les pays voisins.

Outre les activités transfrontalières et à travers les lignes de conflit, il est essentiel de s'appuyer sur les organisations de la société civile syrienne et les organisations de solidarité locales pour fournir une aide efficace et efficiente, ainsi que pour assurer la cohérence de la couverture des besoins humanitaires en Syrie à moyen et long terme. C'est fort de ce constat que Handicap International encourage la communauté internationale et les bailleurs internationaux à ne surtout pas retarder leur aide en raison du contexte socio-politique.

Des résultats concrets doivent survenir rapidement. La population civile syrienne n'a pas de temps à perdre. Les membres du Conseil de Sécurité doivent désormais suivre de près les progrès pour assurer la mise en œuvre complète de la déclaration.

Contact presse : Sophie Gaguin - 04 26 68 76 47 / 06 60 97 09 38 - sgaguin@handicap-international.fr

¹ ACTED – CAFOD - Christian Aid – Doctors of the World USA - Doctors of the World UK -Handicap International - International Rescue Committee (IRC) -Islamic Relief Worldwide - Médecins du Monde France (MDM) -Norwegian Refugee Council (NRC) - People in Need (PIN) - Refugees International - Save the Children – Tearfund - War Child UK - World Vision International

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la gestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.